

LE GRAND DEBAT SUR L'ECOLE

13 décembre 2003. 9 h – 12 h.

INFORMATIONS – PARTICIPATION :

Tous les parents d'élèves ont été informé du « grand débat » par un mot collé dans les carnets de liaison. Les membres du conseil d'administration, les représentants de certaines associations, de la gendarmerie, les délégués de 4°, 3°, les délégués de parents aux conseils de classes ont reçu une invitation personnelle.

Cette réunion a regroupé l'équipe de Direction et d'animation, 3 professeurs, 2 élus, 2 parents d'élèves soit 10 personnes.

INTRODUCTION :

Madame la principale remercie les présents, rappelle le déroulement des travaux qui amèneront au vote de la loi d'orientation sur l'école fin 2004 ou début 2005. Elle donne quelques éléments importants du « diagnostic sur l'école ». Elle indique que cette première réunion sera consacrée à la question 13. Elle présente monsieur Coffin animateur de la réunion.

Monsieur Coffin ajoute quelques compléments par rapport aux propos de madame la Principale, rappelle les règles du débat et donne la parole au public.

Question 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté.

Repérer et prévenir :

- Des élèves qui manquent de méthode, d'organisation, ne comprennent pas des consignes simples, qui manquent d'attention de concentration et dont les résultats aux tests sont inférieurs à 30.
- On peut distinguer 2 types de grandes difficultés : Les élèves qui ont accumulés les retards depuis l'école élémentaire et / ou les difficultés psychologiques.
- Les grandes difficultés doivent se repérer et être prise en compte avant l'entrée en sixième (redoublement du CP ou du CE1, E.R.E.A.) entrée en SEGPA, soins au C.M.P.P. Tous ces remèdes devraient pouvoir être mis en place rapidement et ne pas demander plusieurs mois voire une année comme actuellement.
- Les structures spécialisées (hôpital école...) devraient offrir un nombre plus important de places. Dans notre collège, un élève est resté une année et demie avant d'obtenir une place dans une telle structure suite à une persévérance acharnée de l'équipe de direction.
- Le calendrier des affectations en SEGPA est mal adapté : liste des élèves à fournir avant le 15/12. Les dossiers étant examinés en avril – mai. Il est parfois difficile de se faire une idée au premier trimestre, une date plus éloignée dans l'année scolaire serait préférable.
- La remédiation en 6° permet de faire de l'aide ponctuelle et non de combler les retards des élèves en grande difficulté en CM2.
- Comment orienter vers des structures adaptées de tous ordres lorsque l'on est en zone rurale, loin des formations qui intéressent les jeunes et qui nécessitent souvent l'internat ?

Quelques pistes :

- Ne pas axer essentiellement la formation des jeunes professeurs sur l'enseignement de leur matière mais les préparer à toutes les difficultés qu'ils vont rencontrer. Par exemple les former à la pédagogie différenciée, à la gestion de conflit, à l'hétérogénéité, à la fonction de professeur principal...

- En école élémentaire, décloisonner les classes en français et en maths pour permettre des apprentissages à la mesure de chaque élève.
- Si le collège doit instruire et éduquer, il faut aussi que les éventuelles négligences des parents soient palliées par des éducateurs, la justice avec des délais d'interventions rapides.
- Si les parents font défaut, nécessité d'avoir au moins à mi-temps une infirmière, une assistante sociale, un médecin scolaire dans tous les collèges qui deviennent de plus en plus des lieux d'écoute importants.
- Développer les structures « d'aides aux devoirs » extérieures au collège, afin de permettre un apprentissage non donné par des adultes du collège et de permettre une autre approche du jeune.
- Importance de la formation et de l'implication de la C.O.P. dans la vie du collège.
- Diversifier les passerelles, les formations afin de ne pas être obligé de garder jusqu'en troisième des élèves qui n'ont aucune appétence pour l'enseignement général.
- Permettre le travail en groupe de niveaux et non pas en classes de niveaux mais pour cela il faut des moyens.
- Nommer un instituteur spécialisé attaché à plusieurs collèges afin de remédier si possible aux problèmes de lecture.
- L'autonomie : Avec quels moyens, quelles souplesses d'emplois du temps ?
- Redonner toute sa place et redorer le blason de l'enseignement technique sous toutes ces formes et à tous les niveaux. C'est d'ailleurs grâce aux baccalauréats professionnels que l'on est arrivé à 62% d'une classe d'âge obtenant ce diplôme.

LES PRIORITES :

- Multiplier et faciliter les passerelles à tous les niveaux afin d'éviter la spirale de l'échec 6^o – 3^o générale de collège pour certains élèves.
- Se donner les moyens pour détecter et remédier le plus tôt possible aux difficultés des élèves.
- Remettre en valeur et développer l'enseignement professionnel sous toutes ses formes et à tous ses niveaux pour faciliter la sortie du collège avant la fin de la 3^o générale.